

Hommage

■ Volodia Drahusak

Budget 2022

■ Se tourner vers l'avenir

Accès à la culture et handicap



État civil

NAISSANCES

Norah BOURGOU, née le 11/04/2022
 Lyron SULTAN, né le 10/04/2022
 Hilyana GOVEHOVITCH, née le 6/04/2022
 Yaël DUHIREL AMEYOUN, née le 4/04/2022
 Marius BOURGES, né le 1/04/2022
 Hana ABIDI, née le 24/03/2022
 Hanna BA, née le 23/03/2022

MARIAGES

TAYAYI WA TAYAYI Grace et ZEZA NDOLUVUALA Rudy,
 le 15/04/2022

DÉCÈS

Huguette BAYEUL épouse REZAZGUI,
 88 ans, le 5/04/2022
 Marie DORISCA, 59 ans, le 1/04/2022
 Georges RENHARD, 55 ans, le 1/04/2022
 Liliana RADUCAN, 54 ans, le 20/03/2022

Élèves sans-papiers : les prochaines permanences RESF

Le «Réseau Éducation Sans Frontières» (RESF) de Romainville accompagne les familles souhaitant une aide ou des conseils pour leurs démarches afin d'obtenir ou renouveler un titre de séjour.

Contact par mail :
 resf.romainville.93@gmail.com
 ou par téléphone : 06 07 53 49 92 /
 06 72 76 14 49 pour annoncer votre venue
 ou pour toute question.

Les prochaines permanences :
 Les lundis 16 et 30 mai et les 13 et 27 juin
 De 19h à 21h
 Salle République - 105 rue Gabriel Husson

Apprendre le français

Développez votre maîtrise de la langue française avec l'association Plume et Long-gage.

L'association Plume et Long-gage propose des cours de FLE (Français langue étrangère), d'alphabétisation pour favoriser l'insertion sociale par la langue. Assurés par des enseignant-e-s formé-e-s à cette spécialité, les cours sont également complétés par des groupes de paroles et des ateliers artistiques et culturels.

Le jeudi de 14h30 à 16h
 Salle République - 105, rue Gabriel Husson

Les samedis et dimanches de 10h à 11h30
 Centre Social Marcel Cachin
 30, rue de la Résistance

Plus d'informations : 06 51 16 94 27
 plumeetlonggage.pl@gmail.com

Ex-place du marché : Grande consultation citoyenne sur l'avenir du quartier

Le quartier du marché du centre évolue et la Ville souhaite imaginer son futur visage avec les habitant-e-s. Participez à la grande consultation citoyenne pour décider ensemble de l'aménagement des deux sites :

- la friche située au 56, avenue de Verdun (« Jardin Verdun »)
- et l'ex-place du Marché et ses abords, actuellement au cœur des travaux pour l'arrivée du métro ligne 11.

L'ex-place du Marché

Dans le cadre de la Stratégie paysagère menée par la Ville, à la fin des travaux de prolongement du métro ligne 11 menés par la RATP, l'ex-place du Marché et ses abords seront totalement réaménagés (végétalisation, rues piétonnes...)

Planning prévisionnel RATP :

Automne 2022 : dernière phase de travaux d'alimentation électrique réalisés par Enedis
 1^{er} trimestre 2023 : fin et réception des travaux des équipements de ventilation et de secours du métro

Printemps 2023 : restitution de l'espace à la Ville

Planning prévisionnel Ville :

2^e semestre 2022 : concertation des habitant-e-s et des commerçant-e-s sur l'ex-place du Marché et ses abords
 1^{er} semestre 2023 : travaux d'aménagement de l'ex-place et de ses abords

Le « Jardin Verdun »

La Ville de Romainville est propriétaire d'une friche, aujourd'hui à dominante minérale, située au niveau du 56 avenue de Verdun. Celle-ci est accessible via le porche d'un immeuble de logements réalisé en 2018. La concertation a pour objectif de concilier une volonté municipale forte sur les questions de nature en ville, les aspirations des habitant-e-s et la tranquillité du voisinage.

Planning prévisionnel Ville :

Avril 2022 : premier atelier de concertation à la Cité Maraîchère (voir page 8)
 3^e trimestre 2022 : travaux d'aménagement du « Jardin »

Permanences architecturales

Vous avez un projet de construction ou de rénovation ? Bénéficiez gratuitement des conseils d'un-e architecte du CAUE 93.

Les architectes du Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) de Seine-Saint-Denis accompagnent les Romainvillois-es dans leurs projets de construction, de rénovation ou d'aménagement. Un-e architecte-conseil vous accueille sur rendez-vous lors de permanences pour répondre à vos questions et vous apporter des conseils architecturaux, réglementaires et techniques.

Ces conseils concernent les différents aspects de la construction :

- Conception (aménagement extérieur et intérieur...);
- Aspect réglementaire (Plan Local d'Urbanisme disponible en mairie);

- Conseil en cas de conflit (dans le cadre de l'achat d'appartement ou de maison, dans le cadre d'un chantier...);
- Conseil technique.

Ces permanences se tiennent à la Direction de l'Urbanisme et de l'Aménagement, au 13-15 rue Carnot. Les rendez-vous sont à prendre par téléphone auprès du secrétariat de la Direction au 01 49 20 93 60.

Les prochaines permanences :
 Les jeudis matin : 2 et 16 juin

Plus d'informations :
 Direction de l'Urbanisme et de l'Aménagement
 13-15, rue Carnot
 01 49 20 93 60

JOP 2024 : toutes et tous volontaires

Vous avez entre 16 et 30 et voulez vivre les Jeux Olympiques et Paralympiques de l'intérieur ? Devenez volontaire !

Dans le cadre de l'accueil des Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP) de Paris 2024, le comité d'organisation des Jeux souhaite recruter 35 000 à 45 000 volontaires pendant les JOP.

Pour que de nombreux habitantes et habitants du territoire puissent y participer et vivre les Jeux de l'intérieur, le Département de la Seine-Saint-Denis met en place le dispositif « Toutes et tous volontaires ».

Afin de permettre le recrutement d'un public jeune âgé de 16 à 30 ans (bénévoles du mouvement sportif, jeunes accompagné-e-s en mission locale, étudiant-e-s, jeunes sportif-ve-s dans les clubs, etc.), le Département programme le lancement d'une plateforme de recrutement et de formation des futur-e-s bénévoles.

« Toutes et tous volontaires » permet à la fois de valoriser ses compétences personnelles et de développer des

expériences à travers des missions de bénévolat en Seine-Saint-Denis. Les bénéficiaires pourront également se former à l'anglais, aux gestes de premiers secours, se sensibiliser au handicap et bien plus encore.

Pour qui ?

- Ce dispositif départemental s'adresse :
- aux jeunes de 16 à 30 ans qu'ils ou elles soient en insertion professionnelle ou étudiant-e-s,
 - aux personnes en situation de handicap sans limite d'âge,
 - aux bénévoles du mouvement sportif sans limite d'âge.

Comment ça marche ?

C'est simple, rendez-vous sur ssd.fr/volontaires et débutez le parcours en 3 étapes :

1. Valoriser ses compétences professionnelles, personnelles et expériences en tout genre
2. Se former à l'anglais, aux gestes de premier secours ou encore à la culture olympique et paralympique
3. Réaliser des missions de bénévolat en Seine-Saint-Denis

Plus d'informations : www.paris2024.org/fr/volontaires

ASVR : Un parcours historique autour des anciennes carrières de Romainville

L'Association de Sauvegarde du Village de Romainville (ASVR) propose un parcours tout public gratuit autour des anciennes carrières de Romainville, dimanche 5 juin.

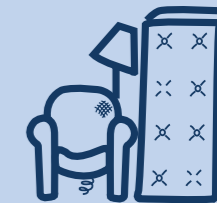
sauvegarde des maisons de contre-maîtres et des maisons de carriers ouvriers. L'intervention de deux historiennes-comédiennes complètera ponctuellement l'évènement.

Rendez-vous le 5 juin à 16h45
 Place de la Laïcité,
 devant la Mairie de Romainville.

Places limitées.
 Inscriptions obligatoires par email :
asvr93230@gmail.com

Cette sortie pédestre de 4,5 km, d'une durée de 2 heures environ, comporte un dénivelé de terrain important. Un feuillet avec plan du parcours et photos d'archives sera remis aux participant-e-s.

Une dizaine de haltes permettra de présenter l'histoire des lieux et des hommes et d'aborder le sujet de la



Ramassage des encombrants

Est Ensemble est chargé de la collecte des encombrants; voici les dates des prochains ramassages :

- Secteur 1 (jaune) : jeudi 26 mai
- Secteur 2 (rose) : vendredi 27 mai
- Si vous résidez dans un grand ensemble (logements collectifs), votre collecte des encombrants s'effectue tous les vendredis, quel que soit votre secteur.

Pour les autres secteurs, consultez la carte sur le site Internet de la Ville ou sur celui d'Est Ensemble. Les encombrants doivent être déposés sur la voie publique à partir de 20h la veille et impérativement avant 6h le jour du ramassage.

Le dépôt sauvage de déchets sur la voie publique est une infraction passible d'une amende pouvant s'élever à 3 000 €.



Pharmacie de garde

Pharmacie MAAREK
26 rue de Paris - 93100 Montreuil
01 42 87 77 37
OUVERTE 24 HEURES/24 - 7 JOURS/7

Urgences médicales

De 19h15 à 8h du matin, dimanches et jours fériés:
01 48 32 15 15
Samu: 15
Centre antipoison: 01 40 37 04 04
Centre hospitalier intercommunal André-Grégoire: 01 49 20 30 40
Ambulances, hôpitaux de Paris 24h/24:
01 43 78 26 26
Ambulances Romainville: 01 48 57 75 05
SOS Médecins: 01 47 07 77 77
Urgences Clinique Floréal 24h/24:
01 48 97 73 00
SOS Mains: 01 48 97 72 08

Hôtel de Ville - Place de la Laïcité

Services municipaux: 01 49 15 55 00
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
Guichet unique et Direction des affaires générales
du lundi au vendredi de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 16h45
tous les samedis matin de 9h à 11h45
01 49 15 55 00
affaires.generales@ville-romainville.fr

Téléphones utiles

Centre administratif Carnot Services techniques:
01 49 20 93 55 ou 01 49 20 93 58
Aménagement-urbanisme:
01 49 20 93 94
Pompiers: 18 ou 01 42 87 00 02
Gendarmerie: 01 41 83 67 00
Commissariat: 17 ou 01 41 83 67 00
Police municipale: 01 49 20 93 93
Seine-Saint-Denis habitat: 01 48 96 52 00
Préfecture: 01 41 60 60 60
Conseil départemental: 01 43 93 93 93

Permanences

Permanence d'avocat
Les 1^{er} et 3^e lundis de chaque mois de 9h30 à 11h30, sur RDV (1 semaine avant)
Salle des permanences de l'Hôtel de Ville:
01 49 15 55 00

Écrivain public
Espace Jacques-Brel: 01 49 15 55 39
Jeudi (pendant et hors vacances scolaires), 9h30-12h, sur RDV
Espace Marcel-Cachin: 01 71 86 60 40
Vendredi, 14h-17h, sur RDV
Espace Nelson-Mandela: 01 49 20 93 67
Mardi, 14h-17h, sur RDV

Prenez rendez-vous avec un-e élu-e au 01 49 15 55 00

Le public s'empare de la collection du Frac !

Le nouveau bâtiment du Frac Île-de-France (Fonds régional d'art contemporain) à Romainville, «Les Réserves», ouvre ses portes au public mercredi 22 juin 2022. La collection du Frac est désormais installée dans ce nouveau lieu qui permet d'optimiser la conservation et la gestion des œuvres et de les diffuser le plus largement possible grâce à «Sors de ta réserve!», un projet participatif totalement inédit.

En présentant pour la première fois les œuvres de la collection choisies directement par le public via la nouvelle application mobile « Sors de ta réserve ! », le Frac Île-de-France transforme l'expérience du visiteur. Le public devient en effet pleinement acteur de la vie de la collection en déterminant quelles seront les œuvres présentées dans les espaces du bâtiment ouverts au public (un quart de la surface totale). Ce premier accrochage Sors de ta réserve #1 sera présenté jusqu'au 2 octobre.

Quatre accrochages par an sont prévus et ces sélections effectuées

par le public individuel via l'application seront complétées par des accrochages proposés par des groupes (issus du champ scolaire, social, universitaire ...).



Plus d'informations :

Sors de ta réserve ! #1
Du 23 juin au 20 octobre
(fermeture estivale du 27 juillet au 3 septembre)

Week-end inaugural avec ouverture exceptionnelle au public le dimanche 26 juin.
Puis ouverture au public du mercredi au samedi de 14h à 19h.

Entrée gratuite.
Frac Île-de-France, Les Réserves
43, rue de la Commune de Paris

Dépistage gratuit des maladies rénales

Le centre municipal de santé Louise-Michel (CMS) de Romainville organise, en collaboration avec le Rénif et avec le soutien de l'Agence Régionale de Santé, une demi-journée de dépistage des maladies rénales et du diabète le jeudi 12 mai de 14h à 18h.

Le dépistage est sans rendez-vous, gratuit et anonyme.

Cet après-midi sera l'occasion de vous informer sur les maladies rénales et le diabète, qui concernent 1 français sur 10.

Au programme de cette journée :

- Évaluer votre risque de diabète avec « Findrisk »
- Glycémie capillaire
- Bandelette urinaire
- Dépistage de l'hypertension

Plus d'informations :

Centre municipal de santé
91, rue Saint-Germain
01 41 83 17 70



Repenser la ville avec vous



Animés par des sociologues-urbanistes de Repérage Urbain, les ateliers participatifs autour de la Stratégie paysagère se sont déroulés en mars et avril. Ils ont mobilisé de nombreux-euses habitant-e-s pour des moments d'échange au marché rue du Chemin Vert, au marché du Centre-ville, devant l'école Jean Charcot et l'école Langevin-Wallon. Merci aux participant-e-s

Jardin perché solidaire : le programme

Venez jardiner et participer aux animations gratuites et accessibles sur l'agriculture urbaine du Jardin perché solidaire.

Cette année, le Jardin perché solidaire propose 8 ateliers le samedi de 9h30 à 12h. Ce programme est varié et ouvert à toutes et tous.

14 mai : Comment repiquer des plants au jardin et entretien des outils ?

11 juin : Fleurs comestibles: quelles espèces ? Comment les consommer ?

9 juillet : Comment penser son jardin sur toiture ?

13 août : Semis d'été : des légumes pour la fin de saison

10 septembre : Le compost: un indispensable au jardin

8 octobre : Semis d'engrais verts et conservation des graines

12 novembre : Comment préparer le jardin pour l'hiver ?

Plus d'informations :

Permanence tous les samedis de 10h à 12h et une animation tous les deuxièmes samedis du mois.

Réservation sur inscription par mail à :
jardinsteparisien@association-espaces.org
ou téléphone au : 07 62 67 45 58

Inscrivez-vous dès maintenant au Trail des hauteurs !

Rendez-vous dimanche 3 juillet à la Corniche des Forts pour la première édition du Trail des Hauteurs !

Un parcours urbain et nature inédit de 13, 6 et 3 km à travers les principaux parcs du territoire, via Romainville, Pantin, Les Lilas, Bagnolet et Montreuil, organisé par la FSGT 93 avec le soutien d'Est Ensemble. Les inscriptions sont ouvertes.

Envie de sport et de nature ? En ouverture de votre été, dès le 3 juillet la FSGT 93 en partenariat avec Est Ensemble vous donne rendez-vous à la Corniche des Forts à Romainville pour un grand Trail urbain à travers le territoire ! Cet événement sportif et populaire est organisé avec la ville de Romainville et vous fera découvrir les secrets et les richesses du territoire.

Que vous soyez une coureuse ou un coureur confirmé-e ou débutant-e, vous trouverez de quoi vous faire plaisir avec trois parcours: un de 13km, un de 6 km (dès 16 ans) et un de 3 km (dès 14 ans) accessibles à toutes et tous. Et pour les enfants, un mini trail est également prévu !

Les parcours ne sont pas longs, mais le territoire est vallonné et il y aura donc des côtes et des passages plus difficiles. Les différents parcours sont cependant très abordables et peuvent convenir à tous les niveaux.

Enfin, ce Trail est soutenu par le Fonds de dotation Paris 2024 dans le cadre du projet « Activons la Promenade des Hauteurs ! » sur le territoire d'Est Ensemble.

Comment s'inscrire ?

Rendez-vous dès maintenant sur le site de la FSGT 93 ici : www.fsgt93.fr

Les inscriptions sont possibles jusqu'au 27 juin, mais ne tardez pas le nombre de places est limité. Et n'hésitez pas.



Dans votre quartier

L'évolution de Romainville ne se fera pas sans ses habitant-e-s. À travers des diagnostics en marchant, ou des consultations sur les aménagements futurs des différents quartiers de la ville, la Municipalité vous place au cœur des transformations.



■ Propreté, stationnement, sécurité, convivialité... De nombreux habitant-e-s ont arpenté le quartier des Bas-Pays pour identifier les problématiques sur l'espace public et dans les espaces extérieurs de leur résidence, en présence de la première Maire-adjointe, en charge de l'Égalité territoriale, de la Démocratie participative, de l'Habitat et de la Salubrité publique, Samira Aït Bennour.



■ Dans le cadre de la Stratégie paysagère menée par la Ville, à la fin des travaux du prolongement du métro ligne 11, l'ex-place du marché et ses abords seront totalement réaménagés.

Le 25 avril, les habitant-e-s ont été invité-e-s à partager leurs idées et leurs envies sur l'aménagement du « Jardin Verdun », à l'occasion du premier atelier de cette grande consultation.



Ensemble en tout temps

À travers la Grande parade Métèque, qui valorise les bienfaits de l'immigration, et le devoir de mémoire assuré par la Ville, ses anciens et ses jeunes, Romainville prône une unité de chaque instant. Parce que vivre ensemble, c'est se souvenir du passé pour préparer l'avenir.



■ Les ateliers de préparation de la Grande Parade Métèque, qui aura lieu le 25 juin prochain, se poursuivent. Chacun-e est invité-e à construire des éléments du cortège, à apporter des idées, des points de vue... Ces ateliers sont ouverts à toutes et tous, chaque week-end de 14h à 19h au Stade Paul Baldit.



■ Jeudi 21 avril, les Villes de Romainville et des Lilas ont commémoré la Journée nationale du souvenir de la déportation, en présence d'élue-s, des associations d'anciens combattants, résistants, déportés et familles de fusillés, du Préfet de la Seine-Saint-Denis, Jacques Witkowski, et des élèves romainvillois-es et lilasiens-ne-s.



Accès à la culture et handicap : trouver l'accord parfait

Lorsque l'on parle d'accessibilité, ce sont souvent les questions pratiques qui viennent à l'esprit. Mais l'article premier de la loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées proclame que « toute personne handicapée a droit à la solidarité de l'ensemble de la collectivité nationale, qui lui garantit, en vertu de cette obligation nationale, l'accès aux droits fondamentaux reconnus à tous les citoyens [...] ». L'accès à la culture fait partie de ces droits fondamentaux.

Permettre à chacun-e de faire pleinement partie de la vie romainvilloise est l'un des grands enjeux de la Municipalité. Accessibilité des bâtiments et des œuvres, dispositifs inclusifs... Tour d'horizon de l'accès à la culture pour toutes et tous à Romainville.

L'accessibilité des équipements culturels

L'accessibilité des bâtiments aux personnes en situation de handicap est une obligation légale, renforcée par la loi de février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

Cette obligation implique la prise en compte de tou-te-s les visiteur-euse-s, quelles que soient les difficultés qu'ils-elles rencontrent : physiques, intellectuelles, cognitives, visuelles ou auditives.



Coralie Lefebvre,
Conseillère
municipale déléguée
à la Lutte contre les
discriminations, aux
Droits des femmes,
à l'Accessibilité et
au Handicap.

« La culture est une manière de s'ouvrir au monde. Chaque Romainvillois-es doit y avoir accès sans distinction. Pour cela, nous devons nous en donner les moyens en mettant en place des politiques publiques et des dispositifs d'inclusion. Il s'agit aussi de rendre visibles les actions mises en œuvre pour que chacun-e puisse s'en saisir. »

Une offre grandissante qui continue de s'étoffer

L'engagement pour un accès à la culture des personnes handicapées se fait à travers une intégration des questions relatives au handicap dans la politique globale de l'équipement.

La non-discrimination implique une ouverture des activités culturelles existantes, des manifestations et des événements aux personnes handicapées.

Le Pavillon, par exemple, reçoit des publics à besoins spécifiques pour des spectacles de sa programmation annuelle. Najliah Bounous y accompagne des enfants et des adultes de l'Institut d'Éducation Motrice de Montreuil (IEM), en situation de polyhandicap. « Nous nous rendons souvent au Pavillon avec les enfants dont nous nous occupons. Nous y sommes toujours très bien reçu-e-s, et c'est un véritable confort de pouvoir garer notre véhicule sur le parvis et circuler librement d'une salle à l'autre avec les fauteuils. Ces sorties sont très importantes dans le travail sur la communication que nous menons avec le groupe. Elles leur permettent aussi d'être au contact d'enfants qui ne sont pas en situation de handicap, c'est précieux », nous explique-t-elle.

L'accès à la culture passe également par l'accès aux livres et la lecture. La Médiathèque Romain-Rolland de Romainville, y compris son auditorium, est accessible aux personnes à mobilité réduite. On peut y trouver une multitude d'ouvrages et d'œuvres à destination des usager-ère-s en situation de handicap :

- **Des livres audio** : sous forme de CD, ils permettent de suivre des fictions, ou des documentaires, sans passer par une lecture. Il en existe pour les adultes et pour un public plus jeune.

- **Un fonds de livres en gros caractères** : marqués par une étiquette jaune, ces livres sont écrits plus gros. Ce fonds compte aussi un magazine d'actualités en gros caractères : « Mieux voir ».





• Des albums en braille sont également disponibles sur demande.

• Un fonds «DYS»: destiné aux publics dyspraxiques, dyslexiques, dysphasiques, il comprend des ouvrages écrits avec un vocabulaire simple, des phrases courtes et dont l'écriture plus grande contraste avec le fond de page. Cela permet de rendre plus lisible les textes pour les personnes concernées. On les identifie à Romainville avec un autocollant vert où il est inscrit «DYS»

Par ailleurs, la médiathèque propose le service «La Bib' à dom'» qui permet l'acheminement de documents à domicile pour le public ayant des difficultés à se déplacer.

Des équipements et dispositifs parfois méconnus

L'un des enjeux des équipements romainvillois, et de leurs équipes, est de faire connaître les dispositifs pour que les publics concernés puissent profiter de l'offre culturelle.

En plus des œuvres adaptées, comme les livres de la médiathèque, il existe des dispositifs physiques et des ateliers dédiés.

Au cinéma le Trianon, géré par Est Ensemble, la programmation inclut

chaque semaine plusieurs séances en audiodescription pour les films français à l'affiche, grâce à un casque disponible au guichet, sur simple demande. Sur le programme, ces séances sont indiquées par le pictogramme AD.

Les personnes mal entendantées équipées d'un appareil auditif peuvent également bénéficier d'un système de boucle auditive (appelée aussi boucle magnétique) qui amplifie le son diffusé dans la salle. Pour les personnes non-appareillées, le Cinéma le Trianon propose des séances avec sous-titres pour sourds et malentendants (STSME), plusieurs fois par semaines également. «Nous essayons d'être attentifs à proposer des séances à des horaires variés, de manière à donner la possibilité à toutes et tous de s'y retrouver. Notre mission c'est de rendre le cinéma accessible de manière inclusive. Nous avons d'ailleurs comme projet, avec l'association Ciné-ma différence, de mettre en place des séances de cinéma d'accueil de personnes présentant un polyhandicap ou autistes. L'objectif est que tous les spectateur-ric-e-s, quelle que soit leur manière de communiquer leurs émotions, aient le plaisir d'aller au cinéma dans des séances inclusives et conviviales», explique Thaïs de Lorgeril, en charge des relations publiques et de la communication du cinéma Le Trianon.



Vàn Pham,
Maire-adjointe
à la Culture,
aux Fêtes et à la Vie
associative

« La programmation culturelle que nous proposons s'adresse à toutes et tous et a pour ambition d'attiser la curiosité des publics dans un souci d'égalité territoriale et de non-discrimination. L'accessibilité des équipements et des contenus est un moyen efficace de lever les frontières immatérielles et de faire éclater les bulles clivantes. »

La Philo et le handicap à Romainville

La Maison de la Philo est un équipement très dynamique à Romainville, au sein de son propre espace ou hors les murs, elle œuvre pour l'inclusion des personnes en situation de handicap.

• En février 2022, une séance de Ciné-philo autour de Film « Presque » de Bernard Campan et Alexandre Jollien avait réuni un public aussi nombreux que divers. La séance avait été suivie par un débat autour du thème « Philosophie et handicap », avec les spectateur-ric-e-s et en présence de Johanna Hawken et Tatiana Lujic.

• Tout au long de l'année, la sensibilisation aux questions liées à la différence, à la vulnérabilité, au soin, sont des questions abordées collectivement, travaillées conceptuellement, explorées au travers de l'esprit critique au travers d'ateliers philosophiques de 4 à 16 ans.

• Souhaitant proposer des ateliers en Langue des Signes, la Maison de la Philo a noué un partenariat avec l'Association « Bête à bon dieu » et son équipe PhiloScène, qui animera ces ateliers. Six séances par an sont programmées. Une nouvelle expérience pour rendre la philosophie accessible aux enfants sourds, malentendantes et malentendants, dès l'âge de 7 ans.



Handi'clap : Le handicap à travers l'objectif d'adolescent-e-s

Le Cinéma le Trianon a lancé un appel à films à destination des jeunes de 13 à 20 ans, pour la 7^{ème} année consécutive de son concours de courts-métrages " Les Jeunes font aussi leur cinéma ". Cette année, le thème choisi est le handicap.

À l'issue de la cérémonie de remise de prix du concours de l'an passé, le thème plébiscité par le public pour l'édition 2022 a été le Handicap. L'enjeu du concours de cette année est de contribuer à rendre visible le handicap sous toutes ses formes, réfléchir sur les différences et sur ce qui unit, lutter pour une société plus inclusive et solidaire, mieux représenter les personnes présentant un handicap sur les écrans, porter un regard différent.

Demander à des jeunes entre 13 et 20 ans de traiter ce sujet n'est pas anodin. Celles et ceux qui se sentaient un peu dépassé-e-s par l'ampleur de la tâche mais que le projet intéressait, ont pu participer à des ateliers gratuits encadrés par Antoine Challeil, un monteur-réalisateur professionnel, prêt à leur donner tous ses meilleurs conseils. Du brainstorming à l'ébauche d'un scénario en passant par l'initiation à la prise de son, à la prise de vue et au jeu d'acteur.ice, les jeunes participant-e-s se sont essayé-e-s aux différents rôles d'une équipe de tournage. Nous les avons rencontré-e-s

à l'occasion d'une des après-midis de stage pendant les vacances de printemps. Lucille, Tidjane, Lorette et leurs camarades cinéastes en herbe, viennent de Romainville ou des environs. Certains-e-s sont intéressé-e-s par les métiers du cinéma et sont venu-e-s éprouver leur vocation, d'autres ont une histoire à raconter et sont venu-e-s chercher les moyens de l'exprimer au mieux.

«Ma mère travaille au contact des personnes en situation de handicap», nous explique Tidjane, Romainvillois de 13 ans. «Ces ateliers me permettent d'en connaître un peu plus sur le sujet. Par exemple, pour les besoins du film, j'ai eu à lire le texte sur le handicap d'un philosophe que je ne connaissais pas, c'était nouveau pour moi». Pour Nolwen, la situation est moins inconnue. «Ma mère est en situation de handicap. C'est un peu mon quotidien. Ces ateliers ont été l'occasion pour moi de l'interroger sur sa maladie devant la caméra. Elle a accepté de se confier malgré sa pudeur, c'était un moment

plein d'émotions et je crois que ça l'a un peu libérée», nous confie-t-elle.

Le court métrage que ces jeunes réalisent ne dépassera pas les six minutes pour répondre aux critères du concours. Il prendra une forme qu'ils définissent comme étant «expérimentale», dont les codes sont chamboulés. Tantôt fiction, tantôt documentaire, avec des passages en Langue des Signes et des lectures de philosophes tout juste découverts, ce film sera le fruit de leur travail collectif et de leur réflexion autour d'un sujet de société essentiel : l'inclusion et la représentativité des personnes en situation de handicap.

Les courts-métrages sélectionnés dans le cadre du concours «Les Jeunes font aussi leur cinéma» seront projetés lors de la soirée de remise des prix le vendredi 16 septembre 2022. Un prix du public et un prix du jury seront décernés.

Par Amel, Amélie,
Georges, Nathalie, Noria,
Priscillia, Sylvain
et tous ses collègues

Volodia Drahusak : L'œil romainvillois

Ce mois-ci, le portrait est consacré à une figure de la ville : Volodia Drahusak. Décédé prématurément le 19 avril dernier, le photographe laisse un grand vide auprès de ses proches mais aussi au sein de l'équipe de la Direction de la communication de la Ville. Nous souhaitons ici lui rendre hommage.

Volodia nous a quitté. Ce magazine se devait de parler de notre collègue et ami et du parcours de ce photographe de talent qui a contribué au « Mag' » pendant près de trente ans. Trente ans à donner à voir Romainville : ses transformations, ses moments de joie et de communion, ses habitant-e-s, vous.

Car Volodia, c'est aussi votre photographe, à vous lectrices et lecteurs de ce magazine qui l'avez vu arpenter les rues de votre ville, qu'il accompagnait, enfant, dans vos sorties scolaires, dont il immortalisait les actions associatives et citoyennes que vous meniez ou auxquelles vous participiez. Pas une famille romainvilloise n'a échappé à son objectif.

Homme de passion, sensible à l'art sous toutes ses formes, il posait un regard réaliste sur la vie, sur son environnement. Ses photos le montrent : simples, claires, vivantes et qui racontent. Elles donnent à voir une réalité sans filtre et des moments de vie capturés sur le vif. Certaines de ses photos sont devenues légendaires à Romainville, comme celle du Château sous la neige que bon nombre d'entre vous ont certainement encore dans leurs archives.

Volo était précieux. Mémoire vivante du service communication, il est arrivé en

Mairie en 1992. Il a évolué au gré des nouvelles techniques, des nouveaux usages, mais son âme de reporter n'a jamais faibli. C'était un collègue comme on en trouve peu. Disponible, à l'écoute et



d'entre nous gardent des souvenirs amusés d'installation d'exposition, de flochage de voitures municipales ou d'après-midi cocasses à parcourir les rues de Romainville pour distribuer des flyers ou même le magazine. Voilà ce que représentait Volo pour nous, un collègue et ami sur qui l'on pouvait compter, toujours prêt à aider.

Volodia nous a quitté. Mais son esprit continue de vivre à travers le magnifique héritage qu'il laisse à la Ville : ses photos. Ce magazine ne serait pas ce qu'il est sans les clichés de Volodia et de Georges, son homologue et binôme. La moitié du cœur de ce journal s'en est allé, mais nous nous sentons chanceuses et chanceux d'avoir partagé un moment de sa vie et de sa carrière. Qu'on l'ait côtoyé 20 ans ou 20 mois, Volodia nous laisse à toutes et tous la même image, celle d'un homme bon, drôle, fort et tendre à la fois qui aimait les gens autant que la ville qui l'a vu grandir et qu'il n'a jamais quittée.

« Tu nous manques Volo, merci pour ta joie de vivre et merci d'avoir partagé ton talent. Tu ne seras jamais oublié ».

toujours prêt à donner un coup de main, y compris sur des tâches improbables qui n'étaient pas toujours, ni de ses missions, ni tout à fait de son ressort... Certain-e-s

Une exposition valorisant son travail de photographe sera programmée d'ici à la fin de l'année 2022.

Assises de la jeunesse : c'est parti !

Tables rondes, rencontres, questionnaires... La Ville vient à vous pour connaître les besoins des jeunes romainvillois-es de 11 à 25 ans. La première étape est lancée.



Les Assises de l'Enfance et de la Jeunesse

La Ville de Romainville a lancé les Assises de l'Enfance et de la Jeunesse en novembre 2020.

Ces Assises ont l'ambition d'aborder de manière transversale tous les sujets éducatifs de la petite enfance à l'entrée dans l'âge adulte et toutes les questions qui touchent aux besoins des enfants, des adolescent-e-s et des jeunes adultes afin d'adapter les politiques publiques pour favoriser leur réussite et leur émancipation.

Pilotées par Élodie Girardet, Maire-adjointe à la Petite enfance, à l'Éducation et aux Affaires scolaires et Tony Laïdi, Maire-adjoint à l'Épanouissement et réussite de la Jeunesse et aux Sports, ces Assises réuniront les élu-e-s, l'ensemble des acteurs de la communauté éducative, les parents, les enfants et les jeunes de Romainville.

Objectif ?

Se rencontrer, échanger, se questionner et construire ensemble un parcours réfléchi, partagé, juste, riche de sens et d'expériences, afin de revisiter les politiques municipales de la Petite enfance au premier emploi, de 0 à 25 ans.

Pour parler de quoi ?

Petite enfance, rythmes scolaires, organisation des accueils autour de l'école, temps périscolaire, temps libre, alimentation, accès à la formation et au premier emploi... ces Assises de l'Enfance et de la Jeunesse ont abordé de nombreux sujets. Le volet jeunesse est le dernier de la série.

Tout savoir sur les Assises :
www.ville-romainville/8367-les-assises

Après les « Assises de l'Enfance » (3/11 ans), conduites en 2021 sur la refonte des rythmes scolaires et activités périscolaires et les « Assises de la Petite enfance » avec les partenaires et professionnel-le-s du secteur, la Ville poursuit sa démarche avec les « Assises de la Jeunesse ».

Le Point Information Jeunesse (PIJ), qui se mue petit à petit en service Jeunesse dédié, a pour mission de coordonner un diagnostic partagé en associant les jeunes, leur famille, et toutes les parties prenantes du monde éducatif, socioculturel et sportif de Romainville. Cette grande consultation permettra de co-construire des objectifs et une feuille de route commune pour répondre aux besoins réels des romainvillois-es de 11 à 25 ans.

Donner la parole et recueillir les idées

Parce que la Municipalité croit en la complémentarité des acteurs du territoire, la première étape a été d'aller à la rencontre des associations qui travaillent quotidiennement avec les jeunes. Jusqu'en mars dernier, les agents du PIJ ont recueilli les constats et les idées des acteurs de terrain.

Afin de continuer le travail d'investigation avec les premier-ère-s concerné-e-s, les assises prendront ensuite la forme de tables rondes et de discussion. Notamment en lien avec les centres sociaux de la Ville, La démarche débutera par plusieurs rencontres :

● Pour les 11 à 14 ans :

À l'espace Jacques Brel

Le mercredi 8 juin à partir de 14h

● Pour les 18 à 25 ans :

À l'espace Marcel Cachin

Le vendredi 10 juin à partir de 19h

● Pour les 15-17 ans :

À l'espace Nelson Mandela, dans le cadre d'un « Mandela talk show »

Le vendredi 17 juin à partir de 18h

Dernière étape de la collecte d'informations, d'idées et de demandes : des questionnaires seront diffusés auprès de lycéen-ne-s, de jeunes adultes et des collégien-ne-s de tous niveaux, en lien avec les équipes pédagogiques des établissements Pierre-André Houël et Gustave Courbet,

Un budget 2022 tourné vers l'avenir

L'ensemble des élu-e-s de la Ville a voté le budget primitif qui engage les dépenses de la commune, lors du Conseil municipal du 7 avril. Éducation, cadre de vie, jeunesse, prévention... Quelle répartition ? Quels investissements ? Décryptage.

En 2021, des réalisations concrètes et utiles à toutes et tous

Un budget municipal incarne la politique de la Ville, il a un impact direct sur la vie et le quotidien des habitant-e-s. Santé, loisirs, travaux, éducation, sport, voirie... En 2021, les dépenses ont concerné tous les secteurs. Revenons sur quelques réalisations significatives du premier budget en année complète de la Municipalité.



290 K€ - Déploiement du centre de vaccination COVID 19



726 K€ - Romainville l'été



1,55 M€ - Réfection et végétalisation de la rue des Chantaloups



348 K€ - Amélioration des équipements sportifs et acquisition de matériel



950 K€ - Travaux de rénovation et d'amélioration de l'ensemble des écoles

Qu'est-ce qu'un budget municipal ?

Le budget d'une commune est constitué de **dépenses** et de **recettes**. Les deux premières sources de recettes sont les impôts locaux et les financements de l'État.

Les dépenses, quant à elles, se présentent en trois catégories : les **dépenses d'investissement**, les **dépenses de fonctionnement** et le **remboursement des emprunts** (la dette). Ces dépenses traduisent les actions destinées à l'amélioration du service public pour les Romainvillois et Romainvilloises.

Comprendre le budget 2022

En 2022, les **dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 66,8 M€** et augmentent de 3,7% par rapport à l'an passé. Cependant, cette progression est inférieure à celle de la population (+5,14%). La section de fonctionnement intègre une hausse des dépenses liées aux politiques jeunesse, sportive, et vie associative. En effet, pour répondre aux attentes des Romainvillois-es, **de nombreux dispositifs seront confirmés et renforcés en 2022**, comme les activités dans les quartiers de «Romainville l'été» ou le soutien du dispositif «Oxygène». La **création du service Jeunesse** induit des dépenses nécessaires supplémentaires : recrutement, créations de nouveaux dispositifs et actions en direction des jeunes (Job dating d'été, parcours « moi, jeune citoyen »...).

De plus, la Municipalité a également **renforcé le budget pour la réussite éducative de plus de 63 K€** en direction des familles et des jeunes Romainvillois-es. Et nouveauté cette année, le budget 2022 inscrit une dépense de **plus de 100 K€ en appui de la politique de prévention**.

Les charges de personnel, quant à elles sont en progression de 7,8% par rapport à 2021 soit 26,65 M€ au total pour 2022. Cette hausse s'explique par la poursuite du rattrapage et du renforcement du service public communal, en cohérence avec l'augmentation de la population. La Ville poursuit sa politique de dé-précarisation des agent-e-s en titularisant notamment des agent-e-s contractuel-le-s travaillant en Mairie depuis longtemps et en transformant des postes de vacataires en postes d'agent-e-s contractuel-le-s permanents.

La Municipalité n'augmente pas les impôts cette année encore et poursuit son objectif d'avoir **une épargne nette positive**.

Comme prévu, **le désendettement de la Ville a été engagé, passant d'un encours de 1577€/hab. au début du mandat, à une estimation de 1330€/hab., fin 2022**.

Des investissements élevés et tournés vers la Transition écologique

Dans le cadre de son projet politique, la Municipalité souhaite se doter de nouveaux outils de pilotage et de prospection afin de **lancer l'élaboration de son PPI** (Programme Pluriannuel d'Investissement). Tenant compte des besoins des habitant-e-s sur plusieurs années, il permettrait de gérer au mieux les investissements sur le long terme grâce à une anticipation financière. Dans cette attente, la Ville revient à une politique d'investissement raisonnable et en phase avec la réalité des besoins constatés à ce jour (écoles, équipements sportifs ou municipaux à créer). L'objectif est **d'impliquer les Romainvillois-es** dans les choix structurants du futur.

Pour 2022, **les dépenses réelles d'investissement s'élèvent à plus de 29,7 M€**.

La Municipalité poursuit la politique démarrée en 2021, en orientant ses dépenses principalement vers la transition écologique. Pour le marché de performance énergétique de l'éclairage public, 1,9 M€ s'ajoutent aux 1,5 M€ de l'an passé, permettant ainsi d'espérer réaliser 70% d'économie d'énergie.

1,2 M€ supplémentaires sont consacrés à l'accélération de la transition énergétique afin de permettre à la Ville d'être moins dépendante des énergies fossiles. En tout, 4,9 M€ sont consacrés à l'enjeu de société qu'est la transition écologique.

En parallèle de l'entretien des équipements publics et de la voirie (rénovation d'équipements sportifs, des écoles, réhabilitation du patrimoine vieillissant...), de nouveaux projets entrent dans les dépenses d'investissement. C'est le cas du projet «Cuisine Avenir» (pour 115 K€) : une expérimentation de cuisine innovante autour de l'alimentation des enfants, en circuit court et avec des produits frais.

Consultez le budget de la Ville sur le site internet : www.ville-romainville.fr

Le budget en chiffres

0%



d'augmentation d'impôts*

(*taxe d'habitation et taxe foncière)

Fidèle à ses engagements et en phase avec les principes de sa stratégie budgétaire, la Municipalité a décidé de ne pas augmenter les impôts, cette année encore.



+5,14%

de Romainvilloises et Romainvillois en un an

L'augmentation de la population a été prise en compte dans la construction du budget pour adapter les politiques publiques à la réalité des besoins croissants.



29,7 M€

d'investissement en 2022

4,9 M€ consacrés à la Transition écologique

La Ville poursuit la politique démarrée l'an passé en orientant des dépenses d'investissement vers la transition écologique, notamment avec des travaux d'économie d'énergie (remplacement de l'éclairage public, transition énergétique, Stratégie paysagère, électrification de la flotte de véhicules...).

10,4 M€

pour la réhabilitation des infrastructures et patrimoine vieillissant

115 K€ consacrés au projet Cuisine Avenir

Pour l'expérimentation d'une cuisine innovante autour de l'alimentation des enfants, en circuit court et avec des produits bruts et frais.

1,3 M€ pour la reconstitution des réserves foncières

Afin de permettre la réalisation de futurs équipements répondant aux besoins des habitant-e-s, la Ville prévoit de reconstituer ses réserves de terrain municipal à bâtir.



Et la dette ?

Comme prévu, la Municipalité a amorcé le désendettement de la Ville, passant d'un encours de 1577 €/hab. au début du mandat, à une estimation à 1330 €/hab., fin 2022.

Paroles d'élue-s



Pilar Serra
Maire-adjointe aux Finances, au Budget Climat et à l'Évaluation de l'impact des politiques publiques

« La Municipalité propose ici de construire un budget raisonnable et de transition, permettant aussi de consolider et de réaffirmer ses choix politiques prioritaires, et de pouvoir construire sa capacité à

agir. À travers ces propositions, nous souhaitons transcrire nos engagements volontaristes en termes d'amélioration du service public et d'égalité territoriale. Dans un contexte de forte augmentation de la population (plus de 5% en un an), l'analyse des nouveaux besoins des Romainvillois-es est un enjeu majeur pour affiner nos orientations politiques. C'est pour cela que nous nous dotons d'outils et d'études de pilotages pour nos politiques publiques locales, notamment : l'étude sur l'analyse des besoins sociaux, l'étude sur la prospective scolaire, l'audit financier prospectif, des études sur la stratégie foncière et une étude sur la démocratie locale et les procédures de concertation avec les habitant-e-s...

Dans une volonté de toujours s'inscrire dans l'avenir, la Municipalité, aidée par ces nouveaux outils a lancé l'élaboration du programme pluriannuel des investissements (PPI). Actuellement en cours de définition, il projette les besoins des Romainvillois-es sur plusieurs années. À ce jour, il est composé d'une cinquantaine d'opérations et sera partagé avec les habitant-e-s dans le

cadre de réunions publiques à partir de la rentrée scolaire 2022.

Pour garantir les orientations budgétaires partagées, nous employons une stratégie de bonne gestion, grâce à des lignes directrices claires : pas d'augmentation des taux d'imposition de la fiscalité directe locale, poursuivre l'objectif d'avoir une épargne nette positive, maîtriser l'encours de la dette par habitant-e-s, trouver un bon équilibre entre dépenses et recettes de fonctionnement, aller à la recherche systématique de financements nouveaux... De plus, après avoir fait un fort rattrapage des politiques publiques de proximité nécessaires, à partir de 2022, nous mettons en place une stratégie de consolidation responsable du service public municipal en veillant à ce que l'accroissement des dépenses de fonctionnement n'excède pas celui des recettes de fonctionnement, tout en gardant une qualité de service public pour les habitant-e-s.

Grâce à ce cadrage financier volontariste et responsable, la Ville entend s'inscrire durablement dans la continuité de ses engagements. »

Trois questions à...



Stéphane Weisselberg,
Conseiller municipal de l'opposition, Romainville Écologie

Comment concevez-vous votre rôle de Président de la commission des Finances et élu de l'opposition ?

Veiller à la transparence et à la transmission des informations budgétaires fait partie de mes prérogatives. À ce jour, nous n'avons pas encore eu connaissance des résultats de l'audit budgétaire demandé par la Municipalité sur la période 2014/2020. Malgré mes demandes répétées et alors qu'ils étaient annoncés pour fin mars. Il me paraît difficile de construire un budget censé s'appuyer non seulement sur le passé mais

aussi sur l'analyse des besoins économiques et sociaux des romainvillois-es si aucun résultat n'est connu à ce jour. Le rôle de la Commission étant consultatif et non délibératif, je souhaiterais qu'elle soit ouverte à la population. Éviter l'entre-soi, entre élu-e-s, en y intégrant des représentant-e-s d'habitant-e-s serait vivifiant.

Que reprenez-vous du budget présenté en Conseil municipal du 7 avril 2022 ?

Le compte administratif présente une augmentation des dépenses de fonctionnement. Cela me paraît être un point sur lequel il faut être vigilant. Le budget 2021 était qualifié de contraint à cause de l'alternance politique, celui de 2022 de transition toujours à cause de l'alternance politique, à quand un budget de prospective ? Pour autant il existe un risque de déséquilibre entre fonctionnement et investissement, au détriment des habitant-e-s.

Sur les dépenses d'investissement, les élu-e-s de la majorité se montrent prompts à se plaindre de l'encours laissé par l'ancienne équipe, concernant des projets qu'ils auraient de toute façon dû mener, vu l'évolution démographique que connaît notre ville (la finalisation des travaux de l'école des Bas-Pays ou du complexe sportif Paul-Baldit, par exemple) ou auxquels ils ont participé en tant que chef d'entreprise (la Cité Maraîchère).

Quels sont, pour vous, les enjeux à venir en ce qui concerne le budget de la Ville ?

Ce que j'attends depuis le début de ce mandat, c'est la mise en place d'un budget analytique, qui nous permettrait de sortir des grandes masses, préciser où l'argent se trouve et à quoi il sert. L'idée serait de pouvoir vulgariser et rendre plus accessible cet outil afin de permettre à chacun-e de comprendre les enjeux derrière les chiffres.

Weekend des transitions #4

Les 48 heures de l'agriculture urbaine – Romainville comestible !

C'est bien connu, Alphonse Allais rêvait de mettre la ville à la campagne.... Si on assiste aujourd'hui à un développement important de l'agriculture urbaine dans les grandes métropoles françaises, personne ne prétend à ce qu'elles nourrissent les villes. Les enjeux seraient plutôt la reconnexion, la sensibilisation, la réconciliation avec une agriculture rurale trop souvent décriée. Dans le cadre des 48 h de l'agriculture urbaine, venez découvrir la Cité Maraîchère et ses activités !

Vendredi 13 mai

> 18h30

Vernissage de l'exposition « à la découverte du passé rural et maraîcher du plateau de Romainville »



> 16h-17h

Petite Palabre les enjeux de l'agriculture urbaine

Découverte et échanges avec Agnès Lelievre (ingénieure agronome, AgroParisTech) sur les multiples facettes, richesses et défis de l'agriculture en ville.

À partir de 12 ans.

Samedi 14 mai

> 11h-12h

Atelier nature en ville : réalisation de bombes à graines, Club maraîchage **Pour les enfants de 5 à 10 ans. Limité à 12 personnes.**

> 11h30-13h30

Ventes de plants et de légumes de la Cité Maraîchère

> 14h-15h

Visite ludique de la Cité Maraîchère

Voyage avec les plus petits accompagnés de leurs parents

À partir de 5 ans. Limité à 15 personnes.

> 15h30-16h30

Visite ludique de la Cité Maraîchère

Voyage en famille **À partir de 10 ans. Limité à 15 personnes.**

> 17h30-19h

Atelier cuisine : préparation de l'apéro fraternel

Avec Paola, préparation de l'apéro à partir des légumes de la Cité Maraîchère.

Atelier famille à partir de 10 ans. Limité à 10 personnes.

> 19h

Apéro fraternel et suspendu autour de la végétale !

Le 15 avril, les Cheffes, Place au Fromage et la Cité Maraîchère ont lancé le projet « Romainville suspendue ! ». Le principe : donner la possibilité à leurs clients d'offrir des produits – fromages, pâtisseries, boissons et champignons – à des personnes qui n'en auraient pas les moyens. Un apéro fraternel est proposé autour de la végétale aux contributeurs généreux, bénéficiaires contents, organisateurs audacieux

et toutes les personnes intéressées par la démarche ! Y seront dégustés, sous le signe de la solidarité de cette première saison de l'Année de la gastronomie, les produits suspendus qui n'auront pas été demandés, des préparations de l'atelier cuisine et des petits plats des participant-e-s, en mode auberge espagnole.

Dimanche 15 mai

> 11h30-13h30

Ventes de plants et de légumes de la Cité Maraîchère

> 11h-12h-13h

Visite des espaces de production et du projet en cours sur le square comestible, « Jardin Verdun »

dans le cadre des 48h de l'agriculture urbaine **À partir de 10 ans (enfants accompagnés de leurs parents). Limité à 15 personnes.**

> 15h-16h

Petite palabre autour de l'exposition : à la découverte du passé rural et maraîcher du plateau de Romainville

par Bruno Maresca et Sylvain Oelerman (Racines 93, Le Potager des Lilas)

Famille à partir de 8 ans

Et tout au long du weekend

> Spécialités des CHEFFES !

du café-cantine

> Fond documentaire

avec la Médiathèque Romain Rolland

> Exposition

« à la découverte du passé rural et maraîcher du plateau de Romainville »

Inscrivez-vous aux ateliers

sur contact@lacitemaraichere.com

Plus d'informations sur www.lacitemaraichere.com

La Cité Maraîchère
6, rue Albert Giry
93230 Romainville

PLAN CANICULE



ATTENTION CANICULE



Comme chaque été, le Centre communal d'action sociale (CCAS) propose aux Romainillois-es un dispositif d'accompagnement en cas de canicule. Gratuit et facultatif, il s'adresse aux personnes âgées, isolées, en situation de handicap ou à mobilité réduite. En cas de déclenchement du "plan canicule", les personnes inscrites seront contactées par des agent-e-s communaux-ales quotidiennement.

Pour s'inscrire, il suffit de compléter la fiche d'inscription en ligne sur le site internet de la Ville ou mise à disposition dans les

différents équipements municipaux et de l'envoyer au CCAS (Hôtel de Ville - place de la Laïcité). Ce document peut être rempli par la personne concernée, par son représentant légal ou par un tiers. Les personnes inscrites l'an dernier seront automatiquement réinscrites cette année; pour annuler ou modifier leur inscription (changement d'adresse, de numéro de téléphone, etc.), merci de contacter le CCAS.

Renseignements au 01 49 15 56 41 ou au 01 49 15 55 71.

Fiche d'inscription canicule à retourner au CCAS

Hôtel de Ville - Place de la Laïcité - 93230 Romainville - Tél. : 01 49 15 56 41

Vous souhaitez être contacté-e en période de risques accrus de chaleur?

Vous connaissez une personne susceptible d'être concernée par cette fiche et à qui vous pouvez la remettre (et l'aider à la remplir si besoin)?

S'agit-il d'une nouvelle inscription?

OUI NON

Avez-vous des problèmes de mobilité?

OUI NON

Vivez-vous seul-e?

OUI NON

Informations essentielles sur la personne concernée

Nom : Prénom : Date de naissance :

N° de téléphone fixe : N° de portable :

Adresse :

Code postal-Ville : Bât : Étage : Appt : Escalier : Couloir : Code(s) :

Personne de votre entourage à prévenir en cas d'urgence (préciser le lien : famille, gardien-ne, voisin-e-s...)

1. Nom : Prénom : Lien :

N° de téléphone fixe : N° de portable :

2. Nom : Prénom : Lien :

N° de téléphone fixe : N° de portable :

Référent-e médical-e, paramédical-e, social-e (ex : médecin, infirmier-ière, service d'aide à domicile...)

1. Nom : Prénom : Fonction :

N° de téléphone fixe : N° de portable :

2. Nom : Prénom : Fonction :

N° de téléphone fixe : N° de portable :

Informations complémentaires

Quelles sont vos périodes d'absence durant l'été?

Du au Du au Du au Du au

Percevez-vous l'Allocation Départementale Personnalisée d'Autonomie (ADPA)? OUI NON

Êtes-vous suivi-e par un service de maintien à domicile? OUI NON

Si oui, précisez lequel et leurs coordonnées :

Êtes-vous abonné(e) à un réseau de tél-assistance? OUI NON

Si oui, précisez lequel :

Document rempli par : Le / / 20.....

Signature:

Les informations recueillies ici seront utilisées et conservées par les services municipaux, uniquement pour informer et répondre aux usager-ère-s qui les sollicitent via ce formulaire. En application du Règlement général sur la protection des données (RGPD) vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement de vos données personnelles. Pour ce faire, vous pouvez contacter la direction de la communication de la Ville (Mairie de Romainville, Place de la Laïcité, 93230 Romainville / dco@ville-romainville.fr). Vous pouvez utiliser ces coordonnées pour toute question ayant trait à vos données personnelles. Vous disposez d'un droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (<https://www.cnil.fr>).

Élection présidentielle : résultats à Romainville

Retrouvez les résultats par bureau de vote du 2^e tour de l'élection présidentielle à Romainville du 24 avril 2022.

BUREAUX	INSCRITS	VOTANTS					MACRON Emmanuel	LE PEN Marine
		NB	BLANCS	NULS	EXPRIMÉS	ABSTENTIONS		
N°1	1010	739 73,17	51 6,90	17 2,30	671 90,80	271 26,83	575 85,69	96 14,31
N°2	1333	923 69,24	59 6,39	23 2,49	841 91,12	410 30,76	693 82,40	148 17,60
N°3	1248	757 60,66	44 5,81	16 2,11	697 92,08	491 39,34	516 74,03	181 25,97
N°4	1402	861 61,41	51 5,92	25 2,91	785 91,17	541 38,59	567 72,23	218 27,77
N°5	1159	614 52,98	57 9,28	15 2,44	542 88,28	545 47,02	390 71,96	152 28,04
N°6	1747	1080 61,82	75 6,95	21 1,94	984 91,11	667 38,18	759 77,13	225 22,87
N°7	1182	637 53,89	39 6,12	17 2,87	581 91,21	545 46,11	361 62,13	220 37,87
N°8	1104	735 66,58	52 7,07	11 1,50	672 91,43	369 33,42	567 84,38	105 15,62
N°9	841	471 56,00	38 8,07	7 1,49	426 90,44	370 44,00	298 69,95	128 30,05
N°10	1635	968 59,20	59 6,09	23 2,38	886 91,53	667 40,80	691 77,99	195 22,01
N°11	967	604 62,46	27 4,47	6 0,99	571 94,54	363 37,54	431 75,48	140 24,52
N°12	1960	1402 71,53	90 6,42	23 1,64	1289 91,94	558 28,47	1040 80,68	249 19,32
N°13	874	495 56,64	29 5,86	10 2,02	456 92,12	379 43,36	326 71,49	130 28,51
Total élection	16462	10286 62,48	671 6,52	214 2,08	9401 91,40	6176 37,52	7214 76,74	2187 23,26

Inscrits : 16462

Taux de participation :
10286 - 62,48 %

Suffrages exprimés :
91,10 %

Votes blancs :
6,52 %

Votes nuls :
2,08 %

Emmanuel MACRON :
76,74 %

Marine LE PEN :
23,26 %

BUREAU N°1 HÔTEL DE VILLE -
BUREAU N°2 ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE GABRIEL PÉRI -
BUREAU N°3 ÉCOLE MATERNELLE CHARLIE CHAPLIN - **BUREAU N°4** ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE FRATERNITÉ - **BUREAU N°5** ÉCOLE MATERNELLE JEANNE GALLÈPE - **BUREAU N°6** ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE LANGEVIN-WALLON - **BUREAU N°7** ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE MARCEL CACHIN - **BUREAU N°8** ESPACE JACQUES BREL - **BUREAU N°9** ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE PAUL VAILLANT COUTURIER - **BUREAU N°10** ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE JEAN CHARCOT - **BUREAU N°11** ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE HENRI BARBUSSE - **BUREAU N°12** COLLÈGE PIERRE-ANDRÉ HOUËL - **BUREAU N°13** ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE MARYSE BASTIÉ

CONSEIL MUNICIPAL DU 7 AVRIL LES DÉBATS ET LES DÉCISIONS

PROCHAIN
CONSEIL MUNICIPAL
7 juillet 2022



DIRECTION GÉNÉRALE

Le Conseil municipal a approuvé le procès-verbal des délibérations de la séance ordinaire du Conseil municipal du 10 mars 2022.

À l'unanimité

NOTE D'INFORMATION

Le Conseil municipal a pris acte de la présentation du compte-rendu de la dernière réunion de la « Cellule Covid-19 » ayant eu lieu le 24 mars 2022.

RESSOURCES HUMAINES

La composition et le fonctionnement du comité social territorial ont été définis et validés par le Conseil municipal.

À l'unanimité

La création d'un comité social territorial commun entre la Ville, le CCAS et la Caisse des écoles a été validée par le Conseil municipal.

À l'unanimité

Le rapport annuel égalité femmes-hommes 2021 établi dans les domaines des ressources humaines, de la commande publique, du Centre municipal de santé, de la petite enfance, du Centre communal d'action sociale, des sports et de la culture a été approuvé par le Conseil municipal.

30 pour, 4 abstentions (Romainville Unie)

FINANCES

Le compte de gestion 2021 a été présenté au Conseil municipal. Celui-ci a l'approuvé au vu des opérations de l'exercice 2021 dans chacune des deux sections (fonctionnement et investissement): recettes, dépenses, résultats de l'exercice et report du solde de l'année précédente.

33 pour

Le compte administratif 2021 a été soumis à l'approbation du Conseil municipal, auquel il a été demandé d'admettre que les opérations de l'exercice 2021 effectuées sont conformes au compte de gestion du trésorier.

Le Maire sort de la salle pour cette délibération.

26 pour, 6 abstentions (Romainville Unie)

1 ne prend pas part au vote

Affectation du résultat 2021 au budget primitif 2022.

27 pour, 6 abstentions (Romainville Unie)

Vote des taux de fiscalité pour 2022.

29 pour, 4 abstentions (Romainville Unie)

Vote du budget primitif 2022 : le Conseil municipal s'est prononcé sur le budget primitif qui lui a été présenté pour l'année 2022.

27 pour, 2 abstentions (Romainville Unie)

4 contre (Romainville Unie)

Vote des autorisations de programme et crédits de paiement 2021.

27 pour, 1 abstention (Romainville Unie)

3 contre (Romainville Unie)

Vote des subventions aux associations pour l'exercice 2022, destinées au fonctionnement des établissements publics, organismes et associations et qui feront l'objet d'un mandatement unique à l'exception de celles attribuées à la Caisse des écoles et au Centre communal d'action sociale, dont le versement se fera par acomptes successifs.

28 pour, 3 abstentions (Romainville Unie)

ÉDUCATION

La convention de financement « Appel à projets pour un socle numérique dans les écoles élémentaires » (Ville-France Relance) entre la Ville de Romainville et le Rectorat de l'Académie de Créteil a été validée par le Conseil municipal.

À l'unanimité

L'avenant n°1 portant prorogation de la convention relative à la mise en place d'un projet éducatif territorial et d'un Plan mercredi au Projet Éducatif de Territoire 2018-2021 a été approuvé par le Conseil municipal.

29 pour, 4 abstentions (Romainville Unie)

HABITAT

La convention entre la ville de Romainville et l'agence départementale d'information sur le logement (ADIL) de Seine-Saint-Denis a été validée par le Conseil municipal.

À l'unanimité

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

La convention relative au déplacement et à la création de points d'eau incendie dans le cadre de l'opération de Tramway T1 de Bobigny à Val-de-Fontaine a été approuvée par le Conseil municipal.

À l'unanimité

La convention d'enfouissement des réseaux avec le Syndicat Intercommunal de la Périphérie de Paris pour les Énergies et les Réseaux de Communication (SIPPEREC) concernant l'Allée des Blonnes a été validée par le Conseil municipal.

À l'unanimité

La convention d'enfouissement des réseaux avec le Syndicat Intercommunal de la Périphérie de Paris pour les Énergies et les Réseaux de Communication (SIPPEREC) concernant les rues connexes au Tramway T1 a été validée par le Conseil municipal.

À l'unanimité

La convention d'occupation du domaine public pour l'installation et exploitation d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques sur voirie avec la Métropole du Grand Paris et le groupement METROPOLIS a été approuvée par le Conseil municipal.

À l'unanimité

INSTANCES

Manuel Marques, Conseiller municipal, a été désigné en tant que nouveau membre au sein de la Commission des finances de la commune de Romainville.

27 pour, 6 abstentions (Romainville Unie)

Kevin Cohen, Conseiller municipal, a été désigné en tant que nouveau membre au sein de la Commission d'appel d'offres (CAO) de la commune de Romainville.

27 pour, 6 abstentions (Romainville Unie)

Hakim Saïdj, Maire-adjoint, a été désigné en tant que nouveau membre au sein de la Commission de délégation des services publics de la commune de Romainville.

27 pour, 6 abstentions (Romainville Unie)

Lennie Nicolet, Conseiller municipal délégué, a été désigné en tant que nouveau membre au sein de la Commission consultative des services publics locaux (CCSPL) de la commune de Romainville.

27 pour, 6 abstentions (Romainville Unie)

QUESTION ORALE

Le Conseil municipal a pris note de la question posée par Stéphane Weisselberg, Conseiller municipal « Romainville Ecologie, intergroupe Romainville Unie ».

VŒU

À été présenté au Conseil municipal, par Vincent PRUVOST, Maire-adjoint à Urbanisme, l'Aménagement, les Mobilités et la Lutte contre les pollutions le vœu pour l'avenir de Biocitech : pour un grand projet d'activités économiques en matière de santé et de biotechnologies.

À l'unanimité

Groupes constitués au sein du Conseil municipal

Pour la majorité

Groupe Citoyen, écologiste et solidaire Autrement, EELV, Générations

Samira Aït Bennour, Salah-Eddine Belattar, Nader Beyk, Marianne Camara, Élodie Casanova, Kévin Cohen, François Dechy, Marc Elfassy, Élodie Girardet, Mathieu Langlois, Julie Lefebvre, Coralie Lefebvre, Yvon Lejeune, Manuel Marques, Lennie Nicollet, Tuyet-Vân Pham, Marie-Christine Poussin, Hakim Saidj

Groupe Communiste, anticapitaliste et citoyens

Sofia Dauvergne, Stéphane Dupré, Tony Laïdi, Brigitte Moranne, Issam Sahili

Groupe Les citoyennes / habitants engagés non-encartés

Denis Moreau- Sevin, Vincent Pruvost

Groupe France Insoumise de Romainville

Nathalie Gaumondy, Pilar Serra

Pour l'opposition :

Groupe Parti Socialiste Intergroupe - Romainville Unie

Tassadit Chergou, Daouda Gory, Soraya Jebari, Ali Kissi, Bruno Lotti

Groupe Romainville Écologie Intergroupe - Romainville Unie

Isabelle Michelot, Stéphane Weisselberg

Groupe La République En Marche

Cécile Philippin

LA PAROLE AUX ÉLU·E·S DE L'OPPOSITION

« Mais qui veut la peau de Biocitech ? »

Le projet de cession du site Biocitech pour lequel les collectivités sont mises devant le fait accompli n'est pas acceptable. Pour notre part, nous n'avons pas manqué dès novembre 2021, le risque d'un retrait de la Caisse des Dépôts du capital au profit d'un opérateur commercial dont le métier était à l'évidence assez éloigné des biotechnologies et de l'intérêt général. Nous l'avions appris par voie de presse et il est peu de dire que nous avons été alors assez peu nombreux à réagir à l'époque. Cette cession soulève trois problèmes :

- un problème spéculatif puisque le site a été acheté 25 M€ et qu'il sera revendu au moins 100 M€. Compte tenu de l'absence d'investissements dont a pâti Biocitech, il s'agit-là d'une opération injustifiée de captation de valeurs.

- un problème de revitalisation du quartier des Bas-Pays pour lequel beaucoup a été fait et qui se trouve désormais exposé par ce désengagement de la Caisse des Dépôts à un recul de la puissance publique.

- enfin, un problème de souveraineté industrielle autour des sciences de la vie et du vivant. On voit bien dans la période actuelle l'importance de pouvoir disposer d'outils de recherche et de production au plus près des territoires. Les Bas-Pays ont joué un rôle important dans l'histoire du médicament en France. Ce savoir-faire mérite d'être préservé et amplifié pour que la France puisse reconquérir sa souveraineté industrielle. C'est pourquoi, nous considérons que l'Etat doit passer des discours aux actes non seulement en faisant valoir par le biais de la CDC le retrait de la vente mais aussi en se portant acquéreur de la totalité du capital dont il n'aurait jamais dû se désengager.

Groupe Parti Socialiste @Facebook/PS Romainville

« Faire » plutôt que « faire croire »

Après la fin des travaux liés à l'arrivée du métro sur le triangle de la place du 19 mars 1962 (place du marché du centre) entre l'avenue de Verdun et celle du président Wilson, la majorité municipale propose l'aménagement paysager des espaces libérés et cela en lien avec un planning prévisionnel de la RATP. Elle a lancé une consultation autour de ce qu'elle a choisi d'appeler « jardin Verdun », comme si tout était à faire !

Et pourtant, depuis de nombreuses années un projet d'espace végétalisé co-élaboré avec les romainvillois existe et a été budgété !

Depuis la maquette de l'ANRU 1 qui concernait le réaménagement de la cité Marcel Cachin et ses alentours, une étude de faisabilité de celui de la place des commerces en trois phases, désormais pratiquement achevées, avec l'établissement d'un « projet urbain partenariat » (PUP) sollicitant auprès du promoteur Cogedim 1,7 millions d'euros ! Tous les documents officiels attestant de ces informations publiques sont disponibles. Et pourtant certains nouveaux élus de la majorité municipale, hier responsables associatifs ou citoyen.ne.s ont participé durant le précédent mandat, aux concertations en question qui ont mis en exergue par exemple l'intérêt et l'importance de la piétonisation du tronçon de l'avenue du président Wilson jusqu'au restaurant La Consigne. Alors s'il est légitime de vouloir proposer « sa patte » à faire l'histoire de la ville, il est une imposture de vouloir « refaire » son histoire.

On pense forcément à la citation de Georges Clemenceau : « quand les événements nous dépassent, feignons d'en être les organisateurs »...

Groupe Romainville Écologie

Merci

Nous partageons le soulagement devant les résultats de l'élection présidentielle et le score de 76,7% d'Emmanuel Macron à Romainville. Malgré la pente vertigineuse que nous savonnent les hordes de trolls sur les réseaux sociaux et les invitations au rejet de la vérité ou de la raison, les Français ont décidé une nouvelle victoire de notre démocratie sur la famille Le Pen et ses amis.

Merci à vous toutes et tous, quelles que soient vos étiquettes ou sensibilités, qui vous êtes mobilisés pour faire barrage et signifier votre attachement à la République.

Merci aux élus, militants, citoyens et à toutes celles et ceux qui défendent sans relâche nos valeurs françaises et humanistes, face aux sirènes de plus en plus envahissantes de l'internationale populiste.

Nous vivons dans une belle démocratie, où beaucoup ont pu faire des choix différents au 1er tour, voter pour des candidats qui correspondaient mieux à leurs convictions, ou choisir un vote utile, pour tenter d'empêcher l'extrême-droite d'accéder au second tour.

Chérissons-là cette démocratie, respectons là, et continuons, quels que soient nos engagements, à mobiliser autour de nous et défendre ce qui fait la qualité de notre vie locale romainvilloise : le respect de l'autre et du pacte républicain, le rejet du populisme, du racisme et de l'antisémitisme, le droit de chacun à exprimer des convictions, présenter des candidats et laisser le peuple souverain choisir.

Ce début de mai sera l'occasion de commémorations qui résonnent fortement avec ce que nous venons de vivre : celle de la capitulation de l'Allemagne nazie, et celle de la construction Européenne.

Groupe La République En Marche @LaREM Romainville

LA PAROLE AUX ÉLU·E·S DE LA MAJORITÉ

L'élection présidentielle a livré ses résultats. Romainville a massivement voté pour les forces de la gauche et de l'écologie et a placé en tête Jean-Luc Mélenchon lors du premier tour.

Les Romainvilloises et Romainvillois ont aussi répondu au rendez-vous lors du second tour pour battre massivement la candidate de l'extrême droite, malgré une abstention en hausse. Car l'extrême droite, à nouveau présente au second tour, reste un danger pour notre pays.

Nous ne transigerons jamais avec ses idées, son vocabulaire et ses thèses. Les mouvements politiques du groupe CES s'étaient d'ailleurs mobilisés pour faire battre sa candidate dans les urnes, avec d'autres forces de gauche de notre ville, durant l'entre-deux tours.

Son score est autant le résultat d'un rejet de ce que la majorité sortante incarne, par son projet politique et ses méthodes, que le résultat d'une stratégie claire, et assumée, qui visait à installer ce duel mortifère depuis des années, en désignant l'extrême droite comme seule force adverse de la majorité.

Le président de la République ne peut pas considérer ce résultat comme un quitus pour son bilan. Il ne peut pas non plus considérer qu'il s'agit d'une validation de son programme inégalitaire et de ses projets sociaux injustes.

Il appartient à toutes les forces de gauche et écologistes de se rassembler en vue des prochaines élections législatives en juin. Pour défendre une ligne authentiquement progressiste, il faut construire le rassemblement le plus large des forces de gauche et écologistes au niveau national. C'est notre démarche locale, et notre souhait pour la France.

Ce que nous avons réussi à organiser localement, comme dans de très nombreuses autres collectivités locales doit, demain, être la base d'une prochaine confluence politique à gauche, porteuse d'un projet de transformation sociale, climatique et institutionnelle.

Groupe Citoyen, écologiste et solidaire

Culture de la paix

Ce mouvement a succédé au dernier Forum Mondial pour la Paix. Des états, des nations, des organisations nationales et internationales non gouvernementales se sont mobilisées afin de le promouvoir.

Il peut être considéré comme un ensemble de valeurs et de comportements s'opposant à la violence, respectant l'intégrité des personnes, adhérant à des principes d'égalité, s'engageant dans la protection de l'environnement et acceptant la diversité culturelle...

Un monde de paix peut se construire grâce à l'éducation et à la culture, autant de facteurs permettant la compréhension entre les individus, les peuples.

Dans un monde d'insécurité grandissante, la recherche de la paix s'impose ; elle s'oppose à « la course aux armements » et à l'escalade militaire qui porte en elle le terreau de confrontations meurtrières. La coopération est préférable à la compétition éfrénée qui constitue une source d'injustices et de conflits qu'éviterait une répartition équitable des richesses produites.

Malgré l'abandon par l'ancienne municipalité de la coopération avec nos villes jumelées. Nombreux sont ceux qui n'ont pas oublié nos amis de Darnitsa district de la banlieue de Kiev. Et nous espérons pouvoir rapidement renouer des liens d'amitiés. Nous remercions les romainvillois pour l'élan d'humanité qu'ils ont démontré à travers les collectes et les dons.

Continuons à soutenir et à encourager toutes les initiatives s'inscrivant dans la recherche d'une paix forte et durable dans un monde de fraternité et de solidarité.

Groupe Communiste, anticapitaliste et citoyens

Ok, nous avons fait et ferons barrage, mais après...

Depuis vingt ans, cela devient une habitude de faire barrage à l'extrême-droite. Il est pénible de devoir, au 21ème siècle, lutter et ressasser que l'extrême-droite est, à toutes les époques et dans tous les pays, une impasse ou pire une catastrophe pour les peuples. Depuis vingt ans, nous nous abritons derrière cette digue de barrage, qui tremble un peu plus après chaque élection. Pourquoi depuis vingt ans une même famille transperce-t-elle notre République ?

A ce jeu fou de se faire peur, nous oublions tous les débats qui devraient traverser, voire transcender notre société : comment traiter la fin de vie ? le réchauffement climatique ? que devient l'école ? la justice ? la santé ? nos libertés ? nos retraites ? notre défense, etc. ?

Alors, après ce rendez-vous manqué, avec un vote contre l'extrême-droite et non pas pour le président actuel. Il est peut-être temps pour nous toutes et tous de voter pour un projet au regard de nos conditions de vie. Qui sommes-nous exactement ? Un peuple millénaire avec une certaine sagesse ? ou sommes-nous devenus fous au point de haïr les parcelles de nous-mêmes qui font nos différences ?

Alors oui votons, et n'oublions pas que nous ne sommes ni riches, ni en haut du ruissellement. Quand nous traversons la rue, personne ne nous attend. Alors OUI en juin, c'est à gauche que nous voterons.

Groupe Les citoyennes / habitants engagés non-encartés

Un autre monde reste possible !

Et c'est grâce à vous. Malgré un tir de barrage de tous ceux qui ne veulent rien changer à l'ordre injuste du monde, un électeur romainvillois sur deux a choisi l'Union populaire et Jean-Luc Mélenchon lors de l'élection présidentielle.

Merci à toutes et tous pour ce mouvement massif qui, à défaut de pouvoir faire advenir l'Avenir en commun dès à présent, adresse un gigantesque pied-de-nez à nos dirigeants, à leurs riches commanditaires, et à leurs valets. Ils auront compris que rien n'entame notre détermination face à la triple urgence écologique, sociale et démocratique, et que jamais nous ne céderons face à l'extrême-droite. Dégagée au second tour, elle n'appliquera pas son programme de paupérisation des sans-papiers, de répression de nos mobilisations, de baisse d'impôts pour les rentiers qui nous rançonnent.

Nous saluons toutes celles et ceux qui ont convaincu les autres d'aller voter. Ici commence le militantisme, ainsi se construit la résistance face au président réélu et à son projet, dont la violence sociale reste inchangée. Le groupe d'action de Romainville vous accueille pour construire dès maintenant une force écologiste, solidaire et anticapitaliste, qui l'emportera bientôt, lors des élections législatives des 12 et 19 juin.

C'est autour de la lutte pour l'écologie, pour la 6e République et la justice sociale, que nous devons converger. Il nous faut concrétiser le rassemblement qui s'est fait dans les urnes, et qu'aucun parti jusqu'à présent n'a su construire. Cette tâche est plus essentielle que jamais pour surmonter les épreuves qui nous attendent. Nous nous y emploierons avec vous, avec humilité et sans volonté d'hégémonie.

Groupe France Insoumise de Romainville

L'ÉQUIPE MUNICIPALE

Le Maire, les Maires-adjointes et les Maires-adjoints



François DECHY
Maire de Romainville
Conseiller territorial d'Est Ensemble
Conseiller métropolitain délégué au Développement de l'Offre d'Insertion et à la Création de l'Observatoire Métropolitain de l'Insertion



Samira AÏT BENNOUR
Première Maire-adjointe
Égalité territoriale
Démocratie participative
Habitat
Salubrité publique



Hakim SAIDJ
Maire-adjoint
Tranquillité publique
Prévention
Propreté
Lien intergénérationnel



Sofia DAUVERGNE
Maire-adjointe
Action sociale
Santé
Solidarités
Retraités



Vincent PRUVOST
Maire-adjoint
Urbanisme
Aménagement - Mobilités
Lutte contre les pollutions
Conseiller territorial d'Est Ensemble



Élodie GIRARDET
Maire-adjointe
Petite enfance, Éducation
Affaires scolaires
Conseillère départementale déléguée au Programme Éducatif



Marc ELFASSY
Maire-adjoint
Transition Écologique



Tuyet-Vân PHAM
Maire-adjointe
Culture
Fêtes
Vie associative



Mathieu LANGLOIS
Maire-adjoint
Vie économique locale
Commerces, Entrepreneuriat
Économie Sociale et Solidaire
Innovation - Emploi



Pilar SERRA
Maire-adjointe
Finances
Budget climat
Évaluation de l'impact des politiques publiques



Tony LAÏDI
Maire-adjoint
Épanouissement et réussite de la jeunesse
Sports

Les Conseillers municipaux et les Conseillères municipales avec délégation



Nader BEYK
Conseiller municipal délégué
Ressources Humaines
Dialogue social



Marianne CAMARA
Conseillère municipale déléguée
Éducation à l'Environnement
Mission Zéro Déchet



Coralie LEFEBVRE
Conseillère municipale déléguée
Lutte contre les discriminations
Droits des femmes
Accessibilité
Handicap



Lennie NICOLLET
Conseiller municipal délégué
Coopération décentralisée
Europe
International

Les Conseillers municipaux et les Conseillères municipales avec mission



Yvon LEJEUNE
Conseiller municipal
Relations Police/justice
Transparence de la vie publique



Issam SAHILI
Conseillère municipale
Soutien à la parentalité



Brigitte MORANNE
Conseillère municipale
Santé
Conseillère territoriale d'Est Ensemble



Nathalie GAUMONDY
Conseillère municipale
Place de l'animal dans la ville

Les Conseillers municipaux et les Conseillères municipales avec mission



Stéphane DUPRÉ
Conseiller municipal
Démocratie alimentaire



Denis MOREAU SEVIN
Conseiller municipal
Economie en transition
Mobilités durables



Marie-Christine POUSSIN
Conseillère municipale
Écologie urbaine



Julie LEFEBVRE
Conseillère municipale
Biodiversité
Première Vice-Présidente du Conseil territorial d'Est Ensemble - Développement économique, Emploi et Insertion



Élodie CASANOVA
Conseillère municipale
Épanouissement de l'enfant



Manuel MARQUES
Conseiller municipal
Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024
Entrepreneuriat



Magalie PILLAL
Conseillère municipale



Kevin COHEN
Conseiller municipal
Mémoire
Anciens combattants
Lien intergénérationnel

Les Conseillers municipaux et les Conseillères municipales de l'opposition : Intergroupe - Romainville Unie



Daouda GORY
Conseiller municipal
Parti Socialiste
Conseiller territorial d'Est Ensemble



Soraya JEBARI
Conseillère municipale
Parti Socialiste



Bruno LOTTI
Conseiller municipal
Parti Socialiste



Tassadit CHERGOU
Conseillère municipale
Parti Socialiste



Stéphane WEISSELBERG
Conseiller municipal
Président de la Commission des finances
Romainville Écologie



Isabelle MICHELOT
Conseillère municipale
Romainville Écologie



Ali KISSI
Conseiller municipal
Parti Socialiste

Conseillère municipale de l'opposition



Cécile PHILIPPIN
Conseillère municipale
La République en Marche

PROTOXYDE D'AZOTE GAZ HILARANT

AUJOURD'HUI C'EST :

DRÔLE

DEMAIN C'EST :

**DES TROUBLES PSYCHIATRIQUES | TROUBLES
CARDIAQUES | SÉQUELLES NEUROLOGIQUES | ASPHYXIE
ÉVANOUISSEMENT | ANGOISSES | AMNÉSIE | TROUBLE DE
L'ÉRECTION | ENGELURE DE LA BOUCHE | LÉSIONS AUX CORDES VOCALES**

Arrêté municipal du 9 février 2022 portant interdiction de détention, d'utilisation, de dépôt et d'abandon de cartouches de protoxyde d'azote sur le domaine public.

**Service de prévention / Centre
municipal de santé Louise-Michel**
91, rue Saint-Germain | 01 41 83 17 70

Le lundi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 19h,
du mardi au vendredi de 8h30 à 12h30
et de 13h30 à 19h, le samedi de 9h à 12h

Suivez-nous



 Ville de Romainville
www.ville-romainville.fr